

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00239

Numéro SIREN : 494 114 010

Nom ou dénomination : PROJECTIM

Ce dépôt a été enregistré le 09/02/2021 sous le numéro de dépôt 3058



Projectim

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

Projectim

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Projectim,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Projectim relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 22 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité de direction arrêté le 22 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' and 'V' combined into a single fluid stroke.

Luc Valverde

PROJECTIM

**24 BOULEVARD CARNOT
59000 LILLE**

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019

Bilan Actif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

PROJECTIM

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	23 659	22 933	726	1 287
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	23 659	22 933	726	1 287
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	126 499	82 632	43 867	53 291
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	126 499	82 632	43 867	53 291
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations	3 411 902		3 411 902	3 318 501
Créances rattachées à participations	2 374 039		2 374 039	2 783 001
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	530		530	530
TOTAL immobilisations financières :	5 786 471		5 786 471	6 102 032
ACTIF IMMOBILISÉ	5 936 629	105 565	5 831 064	6 156 611
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 390 703		1 390 703	998 783
Autres créances	2 803 299		2 803 299	1 407 913
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 194 002		4 194 002	2 406 696
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 299 830		3 299 830	719 931
Charges constatées d'avance	25 048		25 048	14 439
TOTAL disponibilités et divers :	3 324 878		3 324 878	734 370
ACTIF CIRCULANT	7 518 880		7 518 880	3 141 066
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	13 455 510	105 565	13 349 944	9 297 677

Bilan Passif

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 250 000	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 307 311	2 474 203
Résultat de l'exercice	3 413 497	1 083 108
TOTAL situation nette :	5 995 808	3 832 311
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	180 560	166 709
CAPITAUX PROPRES	6 176 368	3 999 020
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	250 000	250 000
Provisions pour charges	68 157	54 539
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	318 157	304 539
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	4 286 457	4 168 439
TOTAL dettes financières :	4 286 457	4 168 439
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 409 704	51 015
Dettes fiscales et sociales	1 158 179	773 017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 080	1 647
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	2 568 963	825 679
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES		
DETTES	6 855 420	4 994 118
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	13 349 944	9 297 677

Compte de Résultat (Première Partie)

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 457 048		4 457 048	3 197 630
Chiffres d'affaires nets	4 457 048		4 457 048	3 197 630
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			23 453	22 799
Autres produits			2	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 480 503	3 220 430
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 377 184	390 153
TOTAL charges externes :			1 377 184	390 153
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			57 593	73 370
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 014 969	1 050 469
Charges sociales			571 830	553 742
TOTAL charges de personnel :			1 586 799	1 604 211
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 712	15 335
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			13 617	256 781
TOTAL dotations d'exploitation :			26 329	272 117
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			60	276
CHARGES D'EXPLOITATION			3 047 964	2 340 126
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 432 539	880 304

Compte de Résultat (Seconde Partie)

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 432 539	880 304
Bénéfice attribué ou perte transférée		82 522
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	3 104 164	945 299
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		4 338
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 104 164	949 636
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	53 572	141 145
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	53 572	141 145
RÉSULTAT FINANCIER	3 050 592	808 492
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 483 131	1 771 318
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		640
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		640
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	218	120
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		640
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	13 851	36 112
	14 069	36 872
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(14 069)	(36 232)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 640	
Impôts sur les bénéfices	1 051 925	651 977
TOTAL DES PRODUITS	7 584 667	4 253 228
TOTAL DES CHARGES	4 171 170	3 170 120
BÉNÉFICE OU PERTE	3 413 497	1 083 108

Annexe



Annexe

La présente annexe est une partie indissociable des comptes annuels de la société PROJECTIM pour l'exercice clos au 31/12/19

L'exercice social couvre la période allant du 01/01/19 au 31/12/19

Les informations contenues dans l'annexe sont exprimées en euros.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et Méthodes Comptables

En application du Code du Commerce, art. R123-196-1°, PCG art. 531-1/1

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels tel que présenté par le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Utilisation d'estimation :

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes sociaux, l'évaluation de certains soldes du bilan et du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses ou d'appréciations fondées notamment sur des données budgétaires ; ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies et revues de manière constante sur la base d'informations ou de situations existant à la date d'établissement des comptes et en fonction de l'expérience passée ou de divers autres facteurs jugés vraisemblables.

Immobilisations financières :

Les immobilisations Financières regroupent entre autre, les participations détenues dans les Sociétés, les prêts qui peuvent leur être consentis, les quotes-parts de résultat à recevoir sur les participations (SCI, SNC). Les parts et actions sont valorisées au coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire est appréciée, d'une part par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propre de la participation, et d'autre part en prenant en considération les perspectives de rentabilité et de développement. Si cette valeur est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

Règles et Méthodes Comptables (suite)

Créances :

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, calculée en fonction des perspectives de remboursement, est inférieure à la valeur comptable.

Le montant des provisions est déterminé en fonction du niveau de risque sur la base de la créance HT.

Provisions pour risques et charges :

Une provision pour risques et charges est constituée lorsqu'il existe un risque identifié sur l'opération réalisée.

Le montant de cette provision correspond à notre estimation du risque, ainsi que les frais et charges estimés pour le suivi de ce risque (honoraires avocat, frais de contentieux...)

Autres informations :

Consolidation : Notre société est consolidée dans les comptes de SOGEPROM selon la méthode d'intégration globale.

Changements de méthode : Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels de l'exercice précédent, à l'exception du règlement N°2018-01 du 20 avril 2018 concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs qui est applicable aux exercices ouverts à la date de publication du règlement, soit à la clôture de l'exercice.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement prises le 16 mars 2020 ont un impact très significatif sur les activités de notre société.

A cette date, nos chantiers de construction sont quasi tous arrêtés. Les délais de livraison de nos opérations vont être allongés, à la fois en raison de l'arrêt temporaire des chantiers mais aussi à cause de l'allongement des délais post-reprise des travaux. Les coûts des mesures sanitaires devront également être pris en charge, au moins partiellement, par notre société.

En matière de commercialisation, les bulles de vente des programmes de logements sont fermées, ce qui conduit à un quasi-arrêt des réservations de logements. Les études notariales étant également fermées, nous ne signons plus d'actes authentiques de vente. Des mesures ont été prises pour permettre la signature électronique des contrats de réservation et les notaires sont entrain de s'organiser pour pouvoir réaliser des ventes par visioconférence.

En attendant le redémarrage des chantiers et la reprise des signatures d'actes authentiques, notre société n'est plus en mesure de facturer d'appels de fonds à ses clients et ne perçoit plus la partie du prix de vente payable à la signature de l'acte authentique.

Cette crise sanitaire constitue un événement de l'exercice 2020, qui ne remet pas en cause les comptes de l'exercice 2019.

L'impact financier sur l'exercice 2020 et sur les exercices suivants sera très significatif. Néanmoins, les incertitudes concernant la reprise des chantiers, le redémarrage de la commercialisation des programmes résidentiels comme tertiaires, les délais d'instruction des permis ou de recours des tiers, sont telles qu'il est aujourd'hui difficile d'établir des prévisions chiffrées fiables.

Cette crise sanitaire ne remet toutefois pas en cause la pérennité de l'activité de notre société sur 2020 et les exercices suivants.

Immobilisations

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	23 659		
TOTAL immobilisations incorporelles :	23 659		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	87 711		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	36 062		2 726
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	123 773		2 726
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	6 101 502		2 575 704
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	530		
TOTAL immobilisations financières :	6 102 032		2 575 704
TOTAL GÉNÉRAL	6 249 464		2 578 430

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			23 659	
TOTAL immobilisations incorporelles :			23 659	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			87 711	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			38 788	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			126 499	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		2 891 266	5 785 941	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			530	
TOTAL immobilisations financières :		2 891 266	5 786 471	

Provisions Inscrites au Bilan

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 19/05/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	166 709	13 851		180 560
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	166 709	13 851		180 560

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	54 539 250 000	13 617		68 157 250 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	304 539	13 617		318 157

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	471 248	27 468		498 717
----------------------	----------------	---------------	--	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	2 374 039	2 374 039	0
Prêts			
Autres immobilisations financières	530	530	
TOTAL de l'actif immobilisé :	2 374 569	2 374 569	0
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 390 703	1 390 703	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	14 300	14 300	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	2 098 060	2 098 060	
Débiteurs divers	690 939	480 423	210 516
TOTAL de l'actif circulant :	4 194 002	3 983 486	210 516
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	25 048	25 048	

TOTAL GÉNÉRAL	6 593 619	6 383 103	210 516
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	3 276 895		3 276 895	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 409 704	1 409 704		
Personnel et comptes rattachés	144 285	144 285		
Sécurité sociale et autres organismes	130 627	130 627		
Impôts sur les bénéfices	351 206	351 206		
Taxe sur la valeur ajoutée	500 461	500 461		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	31 599	31 599		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 080	1 080		
Groupe et associés	1 009 562	1 009 562		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	6 855 420	3 578 525	3 276 895	
----------------------	------------------	------------------	------------------	--

Charges à Payer

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 205 796
Dettes fiscales et sociales	201 492
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 407 288

Produits à Recevoir

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	392 521 969
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	393 490

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
PENALITES AMENDES	218 6712	

TOTAL	218	
-------	-----	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	25 048	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	25 048	

Composition du Capital Social

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	2500	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2500	100

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
HONORAIRES DE GESTION	3 824 630
HONORAIRES MOD	144 000
HONORAIRES VENTE INTERNE	486 478
LOYERS	1 940

	TOTAL	4 457 048
--	-------	-----------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant

	TOTAL	
--	-------	--

Tableau de variation des capitaux propres

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	250 000			250 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	25 000			25 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	2 474 403	1 083 108	1 250 000	2 307 511
Résultat de l'exercice	1 083 108	3 413 497	1 083 108	3 413 497
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	3 832 511	4 496 605	2 333 108	5 996 008

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Devise d'édition EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations	2 374 039		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 276 895		
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 724		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 080		
Autres dettes			

Effectif Moyen

PROJECTIM

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	13	

SAS PROJECTIM

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2019

SOCIÉTÉS PRESENTE EN EUROS	Capital et autres éléments de capitaux propres avant affectation de résultats	Quote part de capital détenue en %	Valeur brute comptable titres détenus	Valeur nette comptable titres détenus	av
A. Renseignements détaillés (titres dont la valeur brute excède 1% du capital de la société)					
1° Filiales (50% au moins du capital détenu)					
FEP INVESTISSEMENT	5 053 384	50,00%	3 390 535	3 390 535	
AMIENS GENERAL FOY	122 368	50,00%	5 000	5 000	
PROJECTIM IMMOBILIER	-296 639	50,00%	5 000	5 000	
SOJEPRIM	-29 901	50,00%	5 000	5 000	
2° Participations (10 à 49% du capital détenu)					
NEANT					
3° Participations (< à 10 % du capital détenu)					
NEANT					
			3 405 535	3 405 535	
B. Renseignements globaux (titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société)					
			6 367	6 367	
(1) pour les sociétés translucides montants nets bénéfices moins pertes de l'exercice dans les renseignements globaux					

PROJECTIM
SAS au capital de 250.000 euros
Siège social : Les Caryatides – 24/26 bld Carnot – 59 000 LILLE
SIREN 494 114 010 RCS LILLE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2020**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 3 413 496,71 euros augmenté du Report à nouveau antérieur, créditeur de 2 307 311,01 euros, soit un montant total à affecter de 5 720 807,72 euros de la manière qui suit :

-	Dividende	2 800 000,00 €
-	Report à nouveau	2 920 807,72 €
Total affectation		<u>5 720 807,72 €</u>

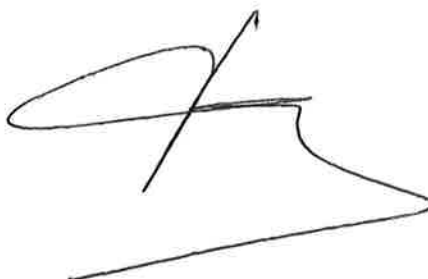
Le dividende sera distribué à compter du 16 juin 2020.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<i>Exercice</i>	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu réel	Dividende ouvrant droit à l'abattement fiscal	Dividende non éligible à l'abattement fiscal
31 12 2018	1 250 000 €			1 250 000 €	
31 12 2017	1 250 000 €			1 250 000 €	
31 12 2016	1 500 000€			1 500 000 €	

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



SAS PROJECTIM

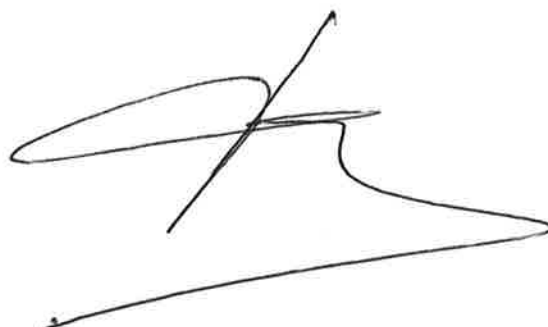
Société par Actions Simplifiée au capital de 250 000 euros

Siège social : Les Caryatides - 24/26 boulevard Carnot

SIREN 494 114 010 RCS LILLE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**Exercice clos le 31 décembre 2019**

	En euros	En euros
ORIGINES		
Report à nouveau antérieur	2 307 311,01	
Résultat de l'exercice	3 413 496,71	
Prélèvement s/les réserves		
AFFECTATIONS		
Réserve légale		
Autres réserves		
Dividende		2 800 000,00
Primes d'émission, de fusion, ...		
Report à nouveau		2 920 807,72
TOTAUX	5 720 807,72	5 720 807,72





Projectim

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

Projectim

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Projectim,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Projectim relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 22 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité de direction arrêté le 22 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication aux associés appelés à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 mai 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Luc Valverde

PROJECTIM

**24 BOULEVARD CARNOT
59000 LILLE**

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2019

Bilan Actif

Période du 01/01/19 au 31/12/19

PROJECTIM

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	23 659	22 933	726	1 287
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	23 659	22 933	726	1 287
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	126 499	82 632	43 867	53 291
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	126 499	82 632	43 867	53 291
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations	3 411 902		3 411 902	3 318 501
Créances rattachées à participations	2 374 039		2 374 039	2 783 001
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	530		530	530
TOTAL immobilisations financières :	5 786 471		5 786 471	6 102 032
ACTIF IMMOBILISÉ	5 936 629	105 565	5 831 064	6 156 611
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 390 703		1 390 703	998 783
Autres créances	2 803 299		2 803 299	1 407 913
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	4 194 002		4 194 002	2 406 696
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 299 830		3 299 830	719 931
Charges constatées d'avance	25 048		25 048	14 439
TOTAL disponibilités et divers :	3 324 878		3 324 878	734 370
ACTIF CIRCULANT	7 518 880		7 518 880	3 141 066
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	13 455 510	105 565	13 349 944	9 297 677

Bilan Passif

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 250 000	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 307 311	2 474 203
Résultat de l'exercice	3 413 497	1 083 108
TOTAL situation nette :	5 995 808	3 832 311
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	180 560	166 709
CAPITAUX PROPRES	6 176 368	3 999 020
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	250 000	250 000
Provisions pour charges	68 157	54 539
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	318 157	304 539
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	4 286 457	4 168 439
TOTAL dettes financières :	4 286 457	4 168 439
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 409 704	51 015
Dettes fiscales et sociales	1 158 179	773 017
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 080	1 647
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	2 568 963	825 679
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES		
DETTES	6 855 420	4 994 118
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	13 349 944	9 297 677

Compte de Résultat (Première Partie)

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 457 048		4 457 048	3 197 630
Chiffres d'affaires nets	4 457 048		4 457 048	3 197 630
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			23 453	22 799
Autres produits			2	2
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 480 503	3 220 430
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 377 184	390 153
TOTAL charges externes :			1 377 184	390 153
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			57 593	73 370
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 014 969	1 050 469
Charges sociales			571 830	553 742
TOTAL charges de personnel :			1 586 799	1 604 211
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 712	15 335
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			13 617	256 781
TOTAL dotations d'exploitation :			26 329	272 117
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			60	276
CHARGES D'EXPLOITATION			3 047 964	2 340 126
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 432 539	880 304

Compte de Résultat (Seconde Partie)

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 432 539	880 304
Bénéfice attribué ou perte transférée		82 522
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	3 104 164	945 299
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		4 338
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 104 164	949 636
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	53 572	141 145
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	53 572	141 145
RÉSULTAT FINANCIER	3 050 592	808 492
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 483 131	1 771 318
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		640
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		640
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	218	120
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		640
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	13 851	36 112
	14 069	36 872
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(14 069)	(36 232)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 640	
Impôts sur les bénéfices	1 051 925	651 977
TOTAL DES PRODUITS	7 584 667	4 253 228
TOTAL DES CHARGES	4 171 170	3 170 120
BÉNÉFICE OU PERTE	3 413 497	1 083 108

Annexe



Annexe

La présente annexe est une partie indissociable des comptes annuels de la société PROJECTIM pour l'exercice clos au 31/12/19

L'exercice social couvre la période allant du 01/01/19 au 31/12/19

Les informations contenues dans l'annexe sont exprimées en euros.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et Méthodes Comptables

En application du Code du Commerce, art. R123-196-1°, PCG art. 531-1/1

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels tel que présenté par le règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Utilisation d'estimation :

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes sociaux, l'évaluation de certains soldes du bilan et du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses ou d'appréciations fondées notamment sur des données budgétaires ; ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies et revues de manière constante sur la base d'informations ou de situations existant à la date d'établissement des comptes et en fonction de l'expérience passée ou de divers autres facteurs jugés vraisemblables.

Immobilisations financières :

Les immobilisations Financières regroupent entre autre, les participations détenues dans les Sociétés, les prêts qui peuvent leur être consentis, les quotes-parts de résultat à recevoir sur les participations (SCI, SNC). Les parts et actions sont valorisées au coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire est appréciée, d'une part par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propre de la participation, et d'autre part en prenant en considération les perspectives de rentabilité et de développement. Si cette valeur est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

Règles et Méthodes Comptables (suite)

Créances :

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire, calculée en fonction des perspectives de remboursement, est inférieure à la valeur comptable.

Le montant des provisions est déterminé en fonction du niveau de risque sur la base de la créance HT.

Provisions pour risques et charges :

Une provision pour risques et charges est constituée lorsqu'il existe un risque identifié sur l'opération réalisée.

Le montant de cette provision correspond à notre estimation du risque, ainsi que les frais et charges estimés pour le suivi de ce risque (honoraires avocat, frais de contentieux...)

Autres informations :

Consolidation : Notre société est consolidée dans les comptes de SOGEPROM selon la méthode d'intégration globale.

Changements de méthode : Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées sont identiques à celles utilisées dans les comptes annuels de l'exercice précédent, à l'exception du règlement N°2018-01 du 20 avril 2018 concernant les changements de méthodes, changements d'estimation et corrections d'erreurs qui est applicable aux exercices ouverts à la date de publication du règlement, soit à la clôture de l'exercice.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice écoulé

La crise sanitaire liée au Covid-19 et les mesures de confinement prises le 16 mars 2020 ont un impact très significatif sur les activités de notre société.

A cette date, nos chantiers de construction sont quasi tous arrêtés. Les délais de livraison de nos opérations vont être allongés, à la fois en raison de l'arrêt temporaire des chantiers mais aussi à cause de l'allongement des délais post-reprise des travaux. Les coûts des mesures sanitaires devront également être pris en charge, au moins partiellement, par notre société.

En matière de commercialisation, les bulles de vente des programmes de logements sont fermées, ce qui conduit à un quasi-arrêt des réservations de logements. Les études notariales étant également fermées, nous ne signons plus d'actes authentiques de vente. Des mesures ont été prises pour permettre la signature électronique des contrats de réservation et les notaires sont entrain de s'organiser pour pouvoir réaliser des ventes par visioconférence.

En attendant le redémarrage des chantiers et la reprise des signatures d'actes authentiques, notre société n'est plus en mesure de facturer d'appels de fonds à ses clients et ne perçoit plus la partie du prix de vente payable à la signature de l'acte authentique.

Cette crise sanitaire constitue un événement de l'exercice 2020, qui ne remet pas en cause les comptes de l'exercice 2019.

L'impact financier sur l'exercice 2020 et sur les exercices suivants sera très significatif. Néanmoins, les incertitudes concernant la reprise des chantiers, le redémarrage de la commercialisation des programmes résidentiels comme tertiaires, les délais d'instruction des permis ou de recours des tiers, sont telles qu'il est aujourd'hui difficile d'établir des prévisions chiffrées fiables.

Cette crise sanitaire ne remet toutefois pas en cause la pérennité de l'activité de notre société sur 2020 et les exercices suivants.

Immobilisations

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	23 659		
TOTAL immobilisations incorporelles :	23 659		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	87 711		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	36 062		2 726
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	123 773		2 726
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	6 101 502		2 575 704
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	530		
TOTAL immobilisations financières :	6 102 032		2 575 704
TOTAL GÉNÉRAL	6 249 464		2 578 430

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			23 659	
TOTAL immobilisations incorporelles :			23 659	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			87 711	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			38 788	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			126 499	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		2 891 266	5 785 941	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			530	
TOTAL immobilisations financières :		2 891 266	5 786 471	

Provisions Inscrites au Bilan

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 19/05/20
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	166 709	13 851		180 560
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	166 709	13 851		180 560

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	54 539 250 000	13 617		68 157 250 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	304 539	13 617		318 157

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	471 248	27 468		498 717
----------------------	----------------	---------------	--	----------------

État des Échéances des Créances et Dettes

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	2 374 039	2 374 039	0
Prêts			
Autres immobilisations financières	530	530	
TOTAL de l'actif immobilisé :	2 374 569	2 374 569	0
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 390 703	1 390 703	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	14 300	14 300	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	2 098 060	2 098 060	
Débiteurs divers	690 939	480 423	210 516
TOTAL de l'actif circulant :	4 194 002	3 983 486	210 516
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	25 048	25 048	

TOTAL GÉNÉRAL	6 593 619	6 383 103	210 516
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	3 276 895		3 276 895	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 409 704	1 409 704		
Personnel et comptes rattachés	144 285	144 285		
Sécurité sociale et autres organismes	130 627	130 627		
Impôts sur les bénéfices	351 206	351 206		
Taxe sur la valeur ajoutée	500 461	500 461		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	31 599	31 599		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 080	1 080		
Groupe et associés	1 009 562	1 009 562		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	6 855 420	3 578 525	3 276 895	
----------------------	------------------	------------------	------------------	--

Charges à Payer

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 205 796
Dettes fiscales et sociales	201 492
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 407 288

Produits à Recevoir

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	392 521 969
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	393 490

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
PENALITES AMENDES	218 6712	

TOTAL	218	
-------	-----	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	25 048	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	25 048	

Composition du Capital Social

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	2500	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2500	100

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
HONORAIRES DE GESTION	3 824 630
HONORAIRES MOD	144 000
HONORAIRES VENTE INTERNE	486 478
LOYERS	1 940

	TOTAL	4 457 048
--	-------	-----------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant

	TOTAL	
--	-------	--

Tableau de variation des capitaux propres

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	250 000			250 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	25 000			25 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	2 474 403	1 083 108	1 250 000	2 307 511
Résultat de l'exercice	1 083 108	3 413 497	1 083 108	3 413 497
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	3 832 511	4 496 605	2 333 108	5 996 008

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

PROJECTIM

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Devise d'édition EURO

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations	2 374 039		
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 276 895		
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 724		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 080		
Autres dettes			

Effectif Moyen

PROJECTIM

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	11	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	13	

SAS PROJECTIM

TABEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2019

SOCIETES PRESENTE EN EUROS	Capital et autres éléments de capitaux propres avant affectation de résultats	Quote part de capital détenue en %	Valeur brute comptable titres détenus	Valeur nette comptable titres détenus	av
A. Renseignements détaillés (titres dont la valeur brute excède 1% du capital de la société)					
1° Filiales (50% au moins du capital détenu)					
FEP INVESTISSEMENT	5 053 384	50,00%	3 390 535	3 390 535	
AMIENS GENERAL FOY	122 368	50,00%	5 000	5 000	
PROJECTIM IMMOBILIER	-296 639	50,00%	5 000	5 000	
SOJEPRIM	-29 901	50,00%	5 000	5 000	
2° Participations (10 à 49% du capital détenu)					
NEANT					
3° Participations (< à 10 % du capital détenu)					
NEANT					
			3 405 535	3 405 535	
B. Renseignements globaux (titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société)					
			6 367	6 367	
(1) pour les sociétés translucides montants nets bénéfices moins pertes de l'exercice dans les renseignements globaux					